

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **13 (1875)**

Heft 35

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-183351>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A Oron, la compagnie s'augmenta d'une troupe de Calabrais, hommes, femmes et enfants couverts de guenilles, au teint basané, à la peau crasseuse, aux longs cheveux noirs aplatis sur les tempes et porteurs de piffaros, instruments à vent bien connus, fait d'une peau de mouton d'où l'air s'échappe par une espèce de clarinette en faisant des miaulements insupportables.

Notre Genevois recula d'horreur et se blottit dans un coin pour éviter tout contact avec ces hôtes repoussants qui semblaient mettre de la malice à se rapprocher de plus en plus de lui. Toutes les minutes qu'il passa dans ce milieu lui parurent des siècles; mais, par un hasard providentiel, tout le monde quitta son wagon à la gare de Romont... Cependant il n'était point au bout de ses peines, car il ne tarda pas à éprouver dans tout le corps des démangeaisons insupportables qui l'obligèrent de se livrer à une gymnastique des plus curieuses. N'y tenant plus, irrité et suant à grosses gouttes, il se déshabilla et secoua si furieusement son pantalon à la portière, que ce vêtement indispensable à l'homme lui échappa des mains!

Ses malheurs étaient au comble, et nulle plume ne pourrait décrire l'état où se trouva dès-lors ce pauvre homme. A chaque nouvelle station il s'avancait vers la portière, le regard effaré, la tête en feu et criant d'une voix entrecoupée: « Ne montez pas ici!... c'est imp... possible!... ça ne se peut pas!... »

On crut avoir affaire à un fou furieux et personne ne voulut monter dans son wagon où il resta seul jusqu'à Fribourg.

Là, nouvelle scène. Un employé de la gare prêta un pantalon de drap noir, s'assortissant fort mal avec le gilet et l'habit de nankin qui restaient au malheureux, puis donna l'ordre à un gendarme de le conduire provisoirement à l'hospice des aliénés, malgré ses menaces et ses protestations. Livré à une angoisse inexprimable, il s'efforçait de protester de son bon sens, déclinant ses noms et prénoms et indiquant le but de sa course.

Ce ne fut que sur l'intervention d'un brave curé qu'on consentit à l'accompagner chez sa parente afin de constater son identité et son état moral.

On peut juger de l'étonnement du fils voyant arriver son père escorté d'un gendarme, suivi par une foule de gamins et vêtu, moitié drap noir et moitié nankin.

Continuant sur Berne, nous ne pouvons raconter les dernières phases de ce singulier drame; mais, ce que nous croyons pouvoir affirmer, c'est que le bijoutier de Genève ne voyagera plus en troisième classe.

Nous avons sous les yeux le programme de la fête des coiffeurs de la Suisse romande, qui se célébrera à Lausanne le 30 août. Une exposition de leurs divers travaux aura lieu au Casino-Théâtre, accompagnée d'un tir à la carabine, d'un banquet, etc. La fondation d'une société fédérale est à l'ordre du

jour. La coiffure postiche a pris une importance telle, que l'on conçoit parfaitement le désir de ce corps de métier de se constituer en une grande association, qui réalisera nécessairement des progrès incontestables dans cet art.

L'exposition du 30 courant est un fait tout nouveau en ce genre, qui ne manquera certainement ni d'intérêt, ni d'originalité. Nous lui souhaitons bon succès.

On nous annonce pour ce soir un concert, au Casino-Théâtre, donné par la Société chorale *La Cé-cilienne*, de Genève, sous la direction de M. Bergalonne, et avec le concours de l'*Harmonie instrumentale*, de Lausanne.

Nous ne saurions qu'engager nos lecteurs à profiter de l'occasion qu'ils ont d'entendre une Société d'élite, qui a obtenu à l'Exposition universelle de 1867 une des premières couronnes d'or pour le chant artistique.

Une jeune fille des Ormonts s'arrêtait un jour de marché dans une auberge d'Aigle, pour se restaurer un peu. L'aubergiste lui servit un morceau de pain frais et une chopine de vin, qui n'était, certes, pas du meilleur. Frappé de sa laideur, il s'assit en face de sa cliente et lia conversation, dans le but de lui décocher quelque railleuse plaisanterie.

La jeune fille, un peu gênée, baissa les yeux.

— Les filles des Ormonts sont bien jolies, lui dit-il, j'ai toujours admiré la fraîcheur de leur teint. Cela tient probablement à l'eau pure de nos montagnes qu'elles boivent là-haut, n'est-ce pas?...

— Oui, répondit-elle d'un ton qui montrait assez combien ce mauvais compliment l'avait vexée, il est vrai que nous buvons de la bonne eau chez nous; mais elle est encore meilleure ici, car vous avez au moins la bonté d'y ajouter une goutte de vin.

L'aubergiste se moucha.

— Qu'as-tu vu de bio pé Thoune? demandâ à n'on tambou d'artilléri, que revegnâi d'âo camp, ion de sè z'amis.

— Câise-tè, repond lo tambou: yé vu dâi petitès bouébès que n'ont pas pi traî z'ans que parlont dza allemand.

On païsan avâi eingadzi on ovrâi que medzivè coumeint dou et bêvessai coumeint traî. On dzo lo minè à la càva po vairè diéro poavè bâirè, et quand l'ein ein eut fé eingosèlà n'a dozanna de verro, l'âi dit:

— Mâ! te ne refusè rein, n'ein n'as-tou pas onco prâo?

— Mè, ein refusâ ion: y'amèré mî chàotâ!

L. MONNET.